

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 49721 B1** (51) Cl. internationale : **H02S 20/23**

(43) Date de publication :
31.10.2022

(21) N° Dépôt :
49721

(22) Date de Dépôt :
10.04.2019

(30) Données de Priorité :
11.04.2018 FR 20180053182

(71) Demandeur(s) :
EPC Solaire, 11 Allée des Erables 69290 Saint-Genis-les-Ollieres (FR)

(72) Inventeur(s) :
BOUSQUET, Jean-Paul ; CHALEYSSIN, Gérard

(74) Mandataire :
MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19168494.3

(54) Titre : **DISPOSITIF DE FIXATION D'UN PANNEAU SOLAIRE À UN BÂTI, ENSEMBLE DE FIXATION ET PROCÉDÉ DE RÉALISATION ASSOCIÉS**

(57) Abrégé : Dispositif de fixation d'un panneau solaire à un bâti, ensemble de fixation et procédé de réalisation associés- L'invention concerne un dispositif de fixation (1) d'un panneau solaire à un bâti de type toit, ledit dispositif de fixation (1) étant destiné d'une part à être solidarisé audit bâti par une bande de raccordement (2) sensiblement souple, et d'autre part à recevoir ledit panneau, caractérisé en ce qu'il comprend au moins un profilé (6) formant une première mâchoire (13) et une seconde mâchoire (14), ledit profilé (6) étant conçu pour être déformé dans la région desdites mâchoires (13, 14) afin de coincer ladite bande de raccordement (2) entre lesdites mâchoires (13, 14).- Fixation de panneau solaire à une toiture.

REVENDEICATIONS

1. Dispositif de fixation (1) d'un panneau solaire à un bâti de type toit, ledit dispositif de fixation (1) étant destiné d'une part à être solidarisé audit bâti par une bande de raccordement (2) sensiblement souple, et d'autre part à recevoir ledit panneau, caractérisé en ce qu'il comprend au moins un profilé (6) formant une première mâchoire (13) et une seconde mâchoire (14), ledit profilé (6) étant conçu pour être déformé dans la région desdites mâchoires (13, 14) afin de coincer ladite bande de raccordement (2) entre lesdites mâchoires (13, 14).
5
2. Dispositif de fixation (1) selon la revendication précédente, caractérisé en ce que ledit profilé (6) présente une section sensiblement en forme de crochet qui forme lesdites mâchoires (13, 14).
10
3. Dispositif de fixation (1) selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que lesdites mâchoires (13, 14) sont conçues pour passer, par déformation plastique du profilé (6), d'une position ouverte, où elles ménagent entre elles un espace (19) suffisant pour y glisser une portion de ladite bande (2), à une position fermée, où lesdites mâchoires (13, 14) ensèrent ladite bande (2) pour l'attacher ainsi audit profilé (6).
15
4. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les première et seconde mâchoires (13, 14) présentent des formes respectives sensiblement complémentaires.
20
5. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'au moins l'une desdites première et seconde mâchoires (13, 14) présente des dents (23).
6. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que chaque mâchoire (13, 14) présente un ensemble respectif de concavités (21) et de protubérances (22), lesdits deux ensembles étant arrangés de manières à ce que les concavités (21) respectives d'une desdites
25

mâchoires (13, 14) soient positionnées sensiblement en regard des protubérances (22) de l'autre mâchoire (13, 14).

- 5
7. Dispositif de fixation (1) selon les revendications 5 et 6, caractérisé en ce que certaines desdites dents (23) sont positionnées sur lesdites protubérances (22) ou forment au moins en partie ces dernières, tandis que d'autres dents (23) sont positionnées à l'intérieur desdites concavités (21).
- 10
8. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les première et seconde mâchoires (13, 14) sont conçues pour solidariser de manière permanente ledit profilé (6) à la bande de raccordement (2).
- 15
9. Dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que ledit profilé (6) est principalement formé d'un matériau métallique, de préférence de l'aluminium et/ou de l'acier, ou d'un matériau plastique, de préférence du polyéthylène haute densité (PEHD).
- 20
10. Ensemble de fixation (25) d'un panneau solaire à un bâti de type toit, caractérisé en ce qu'il comprend un dispositif de fixation (1) selon l'une des revendications précédentes, et une bande de raccordement (2) sensiblement souple conçue pour être reliée d'une part audit bâti et d'autre part audit dispositif de fixation (1), afin de solidariser ce dernier audit bâti.
- 25
11. Ensemble de fixation (25) selon la revendication précédente, caractérisé en ce que ladite bande de raccordement (2) est principalement formée d'un matériau choisi parmi le groupe comprenant le bitume, les élastomères dont les caoutchoucs éthylène-propylène-diène monomère (EPDM), le polychlorure de vinyle (PVC), et les polyoléfines dont les polyoléfines thermoplastiques (TPO) et les polyoléfines flexibles (FPO).
12. Procédé de réalisation d'un ensemble de fixation (25) d'un panneau solaire à un bâti de type toit, ledit procédé de réalisation comprenant au moins :

- une étape de fourniture d'une bande de raccordement (2) sensiblement souple conçue pour être reliée audit bâti,
- une étape de fourniture d'un dispositif de fixation (1) destiné d'une part à être solidarisé audit bâti par la bande de raccordement (2) sensiblement souple, et

5

caractérisé en ce que le dispositif de fixation (1) comprend au moins un profilé (6) formant une première mâchoire (13) et une seconde mâchoire (14),

et en ce qu'il comprend une étape de déformation dudit profilé (6) dans la région desdites mâchoires (13, 14) afin de coincer ladite bande de raccordement (2) entre lesdites mâchoires (13, 14).

10

13. Procédé de réalisation selon la revendication précédente, caractérisé en ce que ladite étape de déformation comprend une sous-étape de pressage d'au moins l'une desdites mâchoires (13, 14) vers l'autre.

14. Procédé de réalisation selon la revendication précédente ou la revendication 12, caractérisé en ce que lors de ladite étape de déformation, ladite bande de raccordement (2) est déformée par lesdites mâchoires (13, 14).

15

15. Procédé de réalisation selon l'une des revendications 12 à 14, caractérisé en ce que lors de ladite étape de déformation, ladite bande de raccordement (2) est écrasée par lesdites mâchoires (13, 14).

20